

54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
14 rue Ernest Cresson 75014 PARIS
RCS PARIS 817 382 864

***RAPPORT DE GESTION DU
PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE
DU 28 JUIN 2024***

Chère Associée,

Je vous ai réuni, par courrier recommandé avec avis de réception, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de décider la poursuite de la société.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les comptes de l'exercice écoulé et de vous rendre compte de l'activité de la société au cours dudit exercice.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes et le bilan qui vous sont soumis ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, prises en application de la Loi du 30 avril 1983 relative à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés, avec la quatrième directive adoptée par le Conseil des Communautés Européennes ainsi que le plan comptable général de 1999.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

✓

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes que nous vous présentons font apparaître la réalisation d'un résultat déficitaire, d'un montant de **(42 777 €) (quarante-deux mille sept cent soixante-dix sept euros)**.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de **29 800 €**.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de **39 218 €**.

Le poste « Autres achats et charges externes » s'est élevé à la somme de **33 141 €**.

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'est élevé à un montant de **13 252 €** à la clôture de l'exercice 2024.

Le poste « salaire et traitements » s'est élevé à un montant de **0 €**. Les charges sociales ont représenté la somme de **0 €**.

Nous dégageons un résultat d'exploitation déficitaire de (9 418) €.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

A la date d'arrêté des comptes des états financiers pour l'exercice 2023, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT

Notre capital social s'élève à une somme de **1 000 €**.

Le montant de nos capitaux propres s'établit à une somme négative de **(604 624) €** étant rappelé que le résultat déficitaire réalisé s'élève à une somme de **(42 777 €) (quarante-deux mille sept cent soixante-dix sept euros)** à la clôture de l'exercice 2023.

Les associés décident d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de – 42 777 euros qui de la somme de – 562 847 euros se trouve porté à la somme de - 605 624 euros.



V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il existe une convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce :

Il s'agit d'une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAINAC :

Au 31/12/2023 le Compte courant de la société CORADE s'élève à la somme de 780.714 euros.

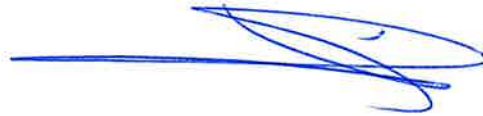
VIII - RESOLUTIONS PROPOSEES

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
le 28 juin 2024

**Le Président
Monsieur Jacques LEBARAZER**



54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
14 rue Ernest Cresson 75014 PARIS
RCS PARIS 817 382 864

**RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE
L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Chère Associée,

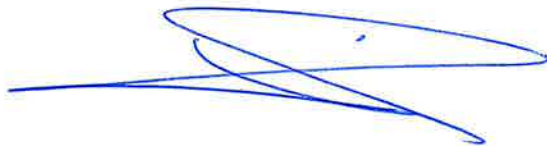
Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L.227-10 du Code de Commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un Président ou un Associé de notre Société est directement ou indirectement intéressée.

Il existe une convention de compte courant entre la société CORADE et la société 54 CAVAINAC :

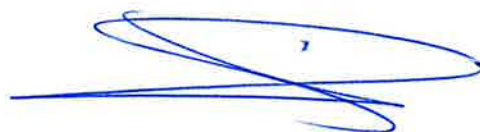
Au 31/12/2023 le Compte courant de la société CORADE s'élève à 780.714 euros.

FAIT A PARIS
Le 28 juin 2024

Monsieur Jacques LE BARAZER
Président



Certifié conforme à l'original



Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SASU 54 Cavaignac

14 rue Ernest Cresson

75014 PARIS 14

NOS AGENCES

PERIGNY / ROCHEFORT / ROYAN / SAINTES (17)
ANGOULEME/ BARBEZIEUX / COGNAC (16)
BORDEAUX / LACANAU / LE BOUSCAT / LORMONT (33)
PARIS (75)



Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Attestation sans observation	1
Bilan	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
Compte de Résultat 1/2	6
Compte de Résultat 2/2	7
Détail des Comptes	8
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
Détail de l'Actif	10
Détail du Passif	11
Détail du Compte de Résultat	12
Annexe	14
Règles et méthodes comptables	15
Immobilisations	16
Créances et Dettes	17
Charges constatées d'avance (avec détail)	18
Charges à Payer	19
Capital social	20
Liasse	21





Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SASU 54 Cavaignac** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	246 382	euros
Chiffre d'affaires :	29 800	euros
Résultat net comptable :	-42 777	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris
Le 17/05/2024

Signature

Kahil Nathalie
Expert comptable



Etats financiers au 31/12/2023

Bilan





Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	190 000		190 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 000	433	9 567	
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	10 648		10 648	1 450
	TOTAL (II)	210 648	433	210 215	1 450
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	21 000		21 000	
	Autres créances	2 174		2 174	3 955
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	12 831		12 831	
	Charges constatées d'avance	162		162	1 869
	TOTAL (III)	36 167		36 167	5 825
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		246 815	433	246 382	7 275

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(562 847)	(527 016)
	Résultat de l'exercice	(42 777)	(35 831)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(604 624)	(561 847)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	810 714	538 080
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 252	5 274
	Dettes fiscales et sociales	6 951	2 583
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 089	23 185
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	851 005	569 122
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	246 382	7 275
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(42 776,54)	(35 831,01)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		851 005	569 122
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Etats financiers au 31/12/2023

Compte de Résultat





Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023		31/12/2022
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	29 800		29 800
	Montant net du chiffre d'affaires	29 800		29 800
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			53
	Total des produits d'exploitation (1)			53
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes			23 183
	Impôts, taxes et versements assimilés			257
	Salaires et traitements			
	Charges sociales du personnel			
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir		433	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		39 218	23 439
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(9 418)	(23 386)



Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(9 418)	(23 386)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 359	12 254
	Total des charges financières	33 359	12 254
RESULTAT FINANCIER		(33 359)	(12 254)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(42 777)	(35 640)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		191
	Total des charges exceptionnelles		191
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(191)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS		29 800	53
TOTAL DES CHARGES		72 577	35 884
RESULTAT DE L'EXERCICE		(42 777)	(35 831)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Etats financiers au 31/12/2023

Détail des Comptes





Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	29 800	100,00			29 800	
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	29 800	100,00			29 800	
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	29 800	100,00			29 800	
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	29 800	100,00			29 800	
MARGES (Commerciale + Production)	29 800	100,00			29 800	
- Achats non stockés (c)						
- Autres charges externes (c)	33 141	111,21	23 183		9 958	42,96
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	33 141	111,21	23 183		9 958	42,96
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	(3 341)	-11,21	(23 183)		19 842	85,59
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations						
- Autres impôts et taxes	5 644	18,94	257		5 387	N/S
- Salaires et traitements						
- Charges sociales						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(8 984)	-30,15	(23 439)		14 455	61,67
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation			53		(53)	-100,00
+ Transfert de charges d'exploitation						
- Dotations aux amort, dépréciations et provisions	433	1,45			433	
- Autres charges de gestion courante						
RÉSULTAT EXPLOITATION	(9 418)	-31,60	(23 386)		13 969	59,73
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	33 359	111,94	12 254		21 105	172,24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(42 777)	-143,55	(35 640)		(7 137)	-20,02
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			191		(191)	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(191)		191	100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(42 777)	-143,55	(35 831)		(6 946)	-19,38



Détail de l'Actif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	210 214,67	85,32	1 450,00	19,93	208 764,67	N/S
Fonds Commercial	190 000,00	77,12			190 000,00	
20700000 FONDS COMMERCIAL	190 000,00	77,12			190 000,00	
Installations techniques, matériel et outillage	9 566,67	3,88			9 566,67	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	10 000,00	4,06			10 000,00	
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	(433,33)	-0,18			(433,33)	
Autres immobilisations financières	10 648,00	4,32	1 450,00	19,93	9 198,00	634,34
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	10 648,00	4,32	1 450,00	19,93	9 198,00	634,34
TOTAL III - Actif Circulant NET	36 166,85	14,68	5 824,60	80,07	30 342,25	520,93
Créances clients et comptes rattachés	21 000,00	8,52			21 000,00	
041D 100000 CLIENTS	21 000,00	8,52			21 000,00	
Autres créances	2 173,82	0,88	3 955,12	54,37	(1 781,30)	-45,04
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	800,22	0,32	199,95	2,75	600,27	300,21
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE			679,00	9,33	(679,00)	-100,0
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	1 373,60	0,56			1 373,60	
46711000 DEB CRED DIV. LE PETIT CHINON			3 076,17	42,29	(3 076,17)	-100,0
Disponibilités	12 830,68	5,21			12 830,68	
51210000 BANQUE QONTO	12 830,68	5,21			12 830,68	
Charges constatées d'avance	162,35	0,07	1 869,48	25,70	(1 707,13)	-91,32
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	162,35	0,07	1 869,48	25,70	(1 707,13)	-91,32
TOTAL DU BILAN ACTIF	246 381,52	100,00	7 274,60	100,0	239 106,92	N/S



Détail du Passif

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(604 623,94)	245,4	(561 847,40)	N/S	(42 776,54)	-7,61
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,41	1 000,00	13,75		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	1 000,00	0,41	1 000,00	13,75		
Report à nouveau	(562 847,40)	228,4	(527 016,39)	N/S	(35 831,01)	-6,80
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(562 847,40)	228,4	(527 016,39)	N/S	(35 831,01)	-6,80
Résultat de l'exercice	(42 776,54)	-17,36	(35 831,01)	492,5	(6 945,53)	-19,38
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	851 005,46	345,40	569 122,00	N/S	281 883,46	49,53
Emprunts et dettes financières divers	810 713,96	329,05	538 079,80	N/S	272 634,16	50,67
16510000 DEPOTS-CAUTIONNEM. RECUS	30 000,00	12,18			30 000,00	
45141000 COMPTE COURANT CORADE	780 713,96	316,87	538 079,80	N/S	242 634,16	45,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 251,60	5,38	5 274,23	72,50	7 977,37	151,25
040C 100000 FOURNISSEURS	5 010,00	2,03	2 914,23	40,06	2 095,77	71,92
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	8 241,60	3,35	2 360,00	32,44	5 881,60	249,22
Dettes fiscales et sociales	6 950,93	2,82	2 583,00	35,51	4 367,93	169,10
44551000 TVA A DECAISSER	612,00	0,25			612,00	
44571200 TVA COLLECTEE A 20%	3 500,00	1,42			3 500,00	
44860000 TAXE HABITATION/TAXE ORD MENAGERES	2 838,93	1,15	2 583,00	35,51	255,93	9,91
Autres dettes	20 086,97	8,15	23 184,97	318,7	(3 096,00)	-13,35
041C 100000 CLIENTS	300,00	0,12			300,00	
46712000 DBT/CRT DIVERS M. LE BARAZER	19 786,97	8,03	23 184,97	318,7	(3 396,00)	-14,65
TOTAL DU BILAN PASSIF	246 381,52	100,00	7 274,60	100,0	239 106,92	N/S



Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	29 800,00	100,00	52,80		29 747,20	N/S
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	29 800,00	100,00			29 800,00	
Production vendue Services FRANCE	29 800,00	100,00			29 800,00	
70611000 RECETTES A 20%	17 500,00	58,72			17 500,00	
70611300 Redevance location gerance	6 000,00	20,13			6 000,00	
70618000 Refacturation Loyer 20%	6 000,00	20,13			6 000,00	
70619000 Refacturation Charges Exo	300,00	1,01			300,00	
Montant net du chiffre d'affaires	29 800,00	100,00			29 800,00	
Autres produits d'exploitation			52,80		(52,80)	-100,0
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.			52,80		(52,80)	-100,0
Total des charges d'exploitation	39 217,82	131,60	23 439,17		15 778,65	67,32
Autres achats et charges externes	33 140,56	111,21	23 182,51		9 958,05	42,96
61320000 LOYER RESTAURANT	6 000,00	20,13			6 000,00	
61321000 LOYER APPARTEMENT	17 368,15	58,28	18 371,02		(1 002,87)	-5,46
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE REST	300,00	1,01			300,00	
61411000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE APPA	2 030,19	6,81	2 066,24		(36,05)	-1,74
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS			165,00		(165,00)	-100,0
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	383,08	1,29	365,94		17,14	4,68
62260000 HONORAIRES JURIDIQUES	5 589,24	18,76	825,34		4 763,90	577,20
62260200 HONORAIRES COMPTABLES	1 358,00	4,56	1 059,38		298,62	28,19
62261000 HONORAIRES CAC			(538,00)		538,00	100,00
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU			192,01		(192,01)	-100,0
62310000 ANNONCES ET INSERTION			98,98		(98,98)	-100,0
62600000 FRAIS POSTAUX			135,00		(135,00)	-100,0
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	111,90	0,38	441,60		(329,70)	-74,66
Impôts, taxes et versements assimilés	5 643,93	18,94	256,66		5 387,27	N/S
63511100 CFE	78,00	0,26			78,00	
63513100 TAXE ORDURES MENAGERES	255,93	0,86	256,66		(0,73)	-0,28
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE	5 310,00	17,82			5 310,00	
Dotation aux amortissements sur immobilisations	433,33	1,45			433,33	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	433,33	1,45			433,33	
Résultat d'exploitation	(9 417,82)	-31,60	(23 386,37)		13 968,55	59,73
Total des produits financiers						
Total des charges financières	33 358,72	111,94	12 253,64		21 105,08	172,24
Intérêts et charges assimilées	33 358,72	111,94	12 253,64		21 105,08	172,24
66150000 INTERETS C/C	33 358,72	111,94	11 903,64		21 455,08	180,24
66160000 INTERETS BANCAIRES			350,00		(350,00)	-100,0
Résultat financier	(33 358,72)	111,9	(12 253,64)		(21 105,08)	-172,2



Détail du Compte de Résultat

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Résultat courant avant impôts	(42 776,54)	143,5	(35 640,01)		(7 136,53)	-20,02
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles			191,00		(191,00)	-100,0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			191,00		(191,00)	-100,0
67110000 PENALITES FISCALES			175,00		(175,00)	-100,0
67180000 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			16,00		(16,00)	-100,0
Résultat exceptionnel			(191,00)		191,00	100,00
Résultat de l'exercice	(42 776,54)	143,5	(35 831,01)		(6 945,53)	-19,38



Etats financiers au 31/12/2023

Annexe





Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **246 382 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 29 800 euros** et un total **charges de 72 577 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -42 777 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société a acquis le fonds de commerce du Petit chinon le 13 octobre 2023

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- Matériel Industriel : 5 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

En cas de portefeuille titres, une provision pour dépréciation égale à la différence entre la valeur de souscription et le cours à la date de clôture est effectuée lorsque cette valeur de souscription est supérieure.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.





Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres		190 000			190 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		190 000			190 000
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels		10 000			10 000
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10 000			10 000	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 450	9 198			10 648
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 450	9 198			10 648
TOTAL		1 450	209 198			210 648



Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 648		10 648
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 000	21 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 174	2 174	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	162	162	
TOTAL DES CREANCES		33 984	23 336	10 648
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	30 000	30 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 252	13 252		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 112	4 112		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 839	2 839		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	780 714	780 714		
	Autres dettes	20 089	20 089		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		851 005	851 005		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		30 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	162	1 869	(1 707)	-91,32
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	162	1 869	(1 707)	-91,32



Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 242	2 360	5 882	249,22
Dettes fiscales et sociales	2 839	2 583	256	9,91
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	11 081	4 943	6 138	124,17



Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00





Etats financiers au 31/12/2023

Liasse



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
Désignation de la société	
SASU 54 Cavaignac	
SIRET	81738286400038
Adresse du principal établissement	
14 rue Ernest Cresson	
75014 PARIS 14	
Adresse du siège social	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B	ACTIVITÉ
Activités exercées	Restauration
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 42 777

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV exonérées (art. 238 quindecies)

Autres PV imposables à 19% PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Zones franches urbaines ☐ Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies ☐ Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐ Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐ Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐ Autres dispositifs ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :

EXCO VFA Expertise 9 rue de l'Echelle 75001 Paris Tél : 01.42.97.48.00

OGA/OMGA ☐ Viscur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : Date : 17052024 Lieu : Paris

Qualité et nom du signataire : Président

Signature : Le Barazer Jacques

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :

SASU 54 Cavaignac
31122023

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2024)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SASU 54 Cavaignac**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 14 rue Ernest Cresson		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 3 8		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31122023					
		N-1 31122022					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	190 000	190 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	433	9 567	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	10 648	1 450
TOTAL (II)		BJ	210 648	BK	433	210 215	1 450
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	21 000	21 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 174	3 955	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	12 831	12 831		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	162	1 869		
	TOTAL (III)	CJ	CK	36 167	5 825		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	246 815	1A	433	246 382	7 275
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-		Stocks :		Créances :	
sations :							

Désignation de l'entreprise SASU 54 Cavaignac				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(562 847)	(527 016)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(42 777)	(35 831)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(604 624)	(561 847)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	810 714	538 080
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	13 252	5 274
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 951	2 583
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	20 089	23 185
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	851 005	569 122	
Ecart de conversion passif * (V)			ED			
TOTAL GENERAL (I à V)			EE	246 382	7 275	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	851 005
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	569 122

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	
		FG	29 800	FH		FI	29 800
		FJ	29 800	FK		FL	29 800
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	53
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	29 800 53
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	33 141 23 183
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 644 257
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	433
						GB	
						GC	
						GD	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GE		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GF	39 218 23 439	
Autres charges (12)				GG	(9 418) (23 386)		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	33 359 12 254
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	33 359 12 254
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(33 359) (12 254)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(42 777) (35 640)

Désignation de l'entreprise SASU 54 Cavaignac				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		191	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		191	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(191)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	29 800	53	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	72 577	35 884	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(42 777)	(35 831)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6			
		dont cotisations facultatives Madelin		A7			
	obligatoires		A9				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SASU 54 Cavaignac										Néant ☐				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF	190 000		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3			KS		KT		KU	10 000		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN		LO		LP	10 000		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T			
Autres participations				8U			8V		8W					
Autres titres immobilisés				1P			1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1 450	1U		1V	9 198				
TOTAL IV				LQ		1 450	LR		LS	9 198				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG		1 450	ØH		ØJ	209 198		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						par virement de poste à poste		la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LW	190 000	1X			
CORPORELLES	Terrains						IP		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	10 000	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		NA		NB			
	Avances et acomptes						NC		NE		NF			
	TOTAL III						IY		NH	10 000	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU		M7		ØW	
Autres participations				IØ			ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés				11			2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				12			2E		2F	10 648	2G			
TOTAL IV				13			NJ		NK	10 648	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						14			ØK		ØL	210 648	ØM	

Exercice N clos le : 31 12 2023

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RJ		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	433	QB		QC	433		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU		QV	433	QW		QX	433		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN		ØP	433	ØQ		ØR	433		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	10 648	UV		UW	10 648		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	21 000		21 000				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 174		2 174				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	162		162				
	TOTAUX			VT	33 984	VU	23 336	VV	10 648		
	RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
des			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	30 000		30 000						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 252		13 252						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	4 112		4 112						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 839		2 839						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	780 714		780 714						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 089		20 089						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	851 005	VZ	851 005						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	30 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122023		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB	
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE			
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et imposition différée	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		ZN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WN	
									WO	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
TOTAL I								WR		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV	
									WH	
									WP	
									WW	
									XB	
									I6	
									WZ	
									XA	
									ZX	
									ZY	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *								XD	
	Majoration d'amortissement *								XF	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)		PB	
	Entreprises nouvelles 44 sécies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sécies A)		L5				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)		YC	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		0		42 777		



2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	





2058A - Déductions diverses au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	



Désignation de l'entreprise SASU 54 Cavaignac		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	572 601	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	572 601	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	42 777	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	615 378	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(527 016)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
					- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(35 831)		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	ØF	(562 847)		Report à nouveau	ZG	(562 847)						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	(562 847)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8) 23 368				XQ	25 698	20 437						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 947	1 539						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	495	1 207						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	33 141	23 183						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	78						
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	5 566	257					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	5 644	257					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	10 500							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 709	892						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5,57 %	2,21 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL									
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO									
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SASU 54 Cavaignac**

Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)		(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SASU 54 Cavaignac**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU 54 Cavaignac**Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥* ② ③ ⑤ ⑥
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 54 Cavaignac		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023 Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 3 8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 54 Cavaignac

ADRESSE (voie) 14 rue Ernest Cresson

CODE POSTAL 75014

VILLE

PARIS 14

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A. Dénomination Corade
 N° SIREN (si société établie en France) 433857034 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
 Adresse : N° 14 Voie rue Ernest Cresson
 Code postal 75014 Commune PARIS 14 Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 3 8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 54 Cavaignac

ADRESSE (voie) 14 rue Ernest Cresson

CODE POSTAL 75014

VILLE

PARIS 14

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

